

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mercredi 12 février 2020, 10 h
pôle culturel du XX^e, Savines-le-Lac

Présents ou représentés : ARBB, Randonnée Caturige, ANRando, Randonneurs du Champsaur Valgaudemar, Sentiers 05, Entre Lac et Morgon, Les 4 z'amis, Randonnée du Buëch, CODERS.

Quorum : 76/76 soit 100 % des voix sont présentes ou représentées.

À 10 h 5 Gilles FLOUW ouvre l'Assemblée générale et accueille les invités : Victor BERENGUEL, maire de Savines-le-Lac. Christophe LONGO, attaché commercial de Touristra Vacances, partenaire de la fédération; David HALTER, représentant de la Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes; Georges BERTCHANSKY, vice-président d'ADELHA (Fédération départementale de la Ligue de l'enseignement); Étienne CHARLES pour la communauté de communes de Serre-Ponçon et Pierre CHABAS représentant du comité départemental olympique et sportif des Hautes-Alpes.

Se sont excusés : Robert AZAÏS (président de la Fédération française de la Randonnée Pédestre-FFRP), Jacky GUILLIEN (président du Comité régional de la Randonnée Pédestre-CRRP Sud PACA), Anne-Marie FORGEOUX (maire de Monétier-les-Bains), Claire LANG (chargée de la transversalité sports de nature/ENS/SIG du Département des Hautes-Alpes), Didier GILLET et Robin PAYA (chargés activités de pleine nature de la communauté de communes des Baronniees en Drôme Provençale), Gérard FROMM (maire de Briançon), l'Office National des Forêts des Hautes-Alpes, Lexie BUFFARD (administratrice en charge des adhésions FFRP), Béatrice ÉTEVÉ (présidente du CDRP 38), Renaud MUSELIER (président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur), Mathias MAGEN et Pierrick NAVIZET (parc national des Écrins), Pierre DELOUSTAL (responsable de la commission Formations du CDRP05), Jean LEDUC (président du Comité Départemental Olympique et Sportif-CDOS 05).

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale de l'exercice précédent :
adopté à l'unanimité.

Gilles FLOUW annonce la démission du secrétaire : Alain DERANCOURT qui, pour des raisons personnelles, ne souhaite plus assurer son poste. Il le remercie pour son efficacité au sein du comité et son travail de qualité.

Le président profite de cette assemblée générale pour faire un appel à bénévole afin de trouver un remplaçant au poste de secrétaire puis communique l'ordre du jour.

1) Rapport moral : Gilles FLOUW

« L'assemblée générale de 2018 évoquait une année de transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe du Comité des Hautes-Alpes. L'organisation du comité nous a permis de traiter les dossiers qui se présentaient à nous. Je pense en particulier au programme numérique fédéral et à toutes ses implications.

Cette nouvelle AG couronne les actions réalisées sur une année complète grâce à une équipe motivée, organisée et surtout intéressée où chacun a pris part aux différents travaux. On ne peut que remercier les personnes qui se sont engagées à réaliser ces tâches pour faire vivre la randonnée et notre comité, sans oublier tout le travail effectué par les salariées.

Cette année, rythmée par les profonds changements que demandent la transition vers le numérique, a vu de nombreux projets se concrétiser, du balisage du GR® 54 à la réalisation d'un nouveau topo-guide, chacun a dû s'adapter à de nouvelles technologies, mais aussi s'interroger sur notre avenir en constante évolution.

L'année 2018 a été une formidable opportunité de travailler ensemble, de s'entraider dans le partage de nos connaissances, de se poser des questions importantes tout en maintenant les actions régulières du comité, nombreuses et indispensables. De l'entretien de nos itinéraires à leur promotion, il n'y a pourtant qu'un mot, mais celui-ci cache de nombreux bénévoles qui accomplissent chaque jour un travail sans qui rien ne serait possible.

C'est une équipe curieuse et soudée qui envisage l'avenir avec un appétit non dissimulé : trouver de nouveaux adhérents et bénévoles pour concrétiser toutes les idées qui fusent et qui n'ont qu'un point commun : la passion de la randonnée.

Je laisserai le soin aux différents intervenants de vous présenter dans le détail tout le travail effectué au cours de cette année. »

2) Rapports d'activités 2019 et orientations 2020

A) Commission Sentiers et Itinéraires

a. Pôle Gestion des Sentiers

Michel BRANCHET rappelle les attributions de la commission et sa composition. Le pôle Gestion des Sentiers est constitué de 94 baliseurs qui se partagent 1804 km de sentiers sur

l'ensemble du département. En 2019, plus de 3 500 heures de travail ont été réalisées et 16 292 kilomètres en voiture.

Selon les secteurs le nombre de baliseurs varie de 22 dans le Briançonnais à 4 dans le Buëch-Veynois. Les baliseurs s'occupent en moyenne de 19 km par an.

Michel BRANCHET rappelle les petits problèmes persistants sur le balisage et encourage les baliseurs à changer de sens pour baliser chaque année. Il les félicite pour le travail accompli sur le terrain qui offre aux randonneurs des sentiers sécurisés.

Grâce, entre autres aux alertes provenant de Suric@te gérées par Didier RENNER, le pôle Gestion des Sentiers a résolu 13 signalements sur 19 cette année. Concernant les modifications d'itinéraires, il y en a eu 9 cette année. Michel BRANCHET en décrit quelques-unes.

Le projet d'homologation du nouveau GRP® Tour du Guillestrois a bien avancé en 2019, le devis réalisé par le comité a été accepté par la communauté de communes.

Enfin, Michel BRANCHET informe l'assemblée des modifications faites sur la charte officielle du balisage de la Fédération, entre autres : les balises autocollantes et plaquettes voient leur longueur sensiblement diminuer et le rouge est un peu modifié.

En 2020, outre les missions habituelles du pôle Gestion des Sentiers, est prévu l'homologation définitive du GRP® Tour du Guillestrois et des variantes du GR® 54.

b. Pôle Numérique

Jacques VIAL présente l'avancée du travail réalisé pour le programme numérique fédéral : le comité a investi dans des GPS dernière génération et peut désormais compter sur 28 collecteurs formés.

Ceux-ci partagent leur(s) collecte(s) sur un stockage en ligne partagé entre tous les membres du pôle numérique afin d'alimenter la « BDRando » (base de données numérique fédérale) et le site départemental Alpesrando.net.

651 km ont été saisis dans la BDRando. Jacques VIAL rappelle que cette base de données permet d'alimenter le site fédéral MonGR.fr recensant tous les GR®, GRP® de France ainsi que Publiweb : application en ligne permettant d'éditer numériquement les topoguides. C'est également sur cette base que sont édités les GR® et GRP® sur les cartes IGN, elle est donc essentielle.

Pierre DELOUSTAL, (administrateur et formateur du programme numérique) est actuellement au siège de la Fédération pour la refonte complète du système numérique fédéral.

Du côté de Geotrek, Lucie PARMENTIER annonce que la saisie a été réalisée à plus de 70 %, la collecte a demandé plus de 2 500 heures de bénévolat. Le Département a récemment présenté le site alpesrando.net à toutes les communautés de communes et les parcs naturels des Hautes-Alpes, l'objectif étant d'ouvrir le site à toutes les pratiques de pleine nature.

Un « agrégateur » a été développé par la société Makina Corpus (porteuse du projet Geotrek) afin de récupérer des données de sites internet déjà créés sur le territoire afin de ne pas

travailler en doublon et d'offrir une belle visibilité des activités de pleine nature dans les Hautes-Alpes.

En 2020, le pôle numérique continuera la saisie et l'habillage sur la BDRando, mais s'attèlera aussi à un autre projet de taille : la numérisation et l'audit des PR des topoguides.

c. Pôle Édition

Alain LE BOULH présente la nouveauté de l'année 2019 : le topoguide « Le Queyras et le Guillestrois à pied » qui est sorti en février.

Cette année, les travaux des éditions sont, eux aussi, passés dans l'ère du numérique : les rééditions du « Tour du Queyras » et de « La Traversée des Alpes » ont été faites sur Publiweb.

À la fin de l'année, c'est une urgence qui a occupé la commission avec la diminution plus rapide que prévu des stocks du « Tour de l'Oisans et des Écrins ». En relation avec le parc des Écrins et le CDRP 38, cette réédition devrait voir le jour début 2020 et devrait comporter 4 nouvelles pages.

Enfin, c'est l'audit de tous les PR du Briançonnais qui a été réalisé par les bénévoles du club de l'ARBB afin de rééditer « Les Environs de Briançon... à pied ».

8 685 topos ont été vendus cette année contre 5576 topoguides en 2018. Gilles FLOUW intervient afin de constater que l'avancée du numérique n'est visiblement pas un frein à la vente de topoguides et, que les deux modules cohabitent très bien.

En 2020, le pôle Édition travaillera en collaboration avec le pôle numérique afin de réaliser le planning des collectes des PR et dans quelles priorités. Les rééditions des « Hautes-Alpes... à pied », des « Pays du Buëch... à pied » et des « Baronnies provençales... à pied » sont pressenties pour 2020 ainsi que d'autres possibles urgences en fonction des stocks.

Une attention particulière à la communication, notamment du nouveau topoguide « Le Queyras-Guillestrois... à pied » sera apportée en 2020.

B) Commission Vie associative et Adhésions

Manon ALARCON présente les chiffres des adhésions de cette année : 562 licences clubs contre 579 l'année dernière, une petite baisse due au nombre de clubs qui diminue chaque année : 9 clubs en 2019 contre 11 en 2018.

L'absence de référent pour cette commission se ressent, il est urgent de trouver quelqu'un à la tête de celle-ci.

Concernant le nombre de licenciés par association, il est stable pour les associations actuelles.

En 2020, le travail sera axé sur la communication avec, entre autres, la confection de dépliant à destination de clubs non affiliés ou de personne souhaitant créer un club. De plus Didier RENNERT est candidat à cette commission.

C) Commission Formation

Pierre DELOUSTAL étant absent, Didier RENNER, formateur, présente les activités de la commission formation 2019.

Le nouveau cursus est mis en place pour les BFRP et les CARP. Manquant d'animateur dans le 05, la commission s'est associée au 04 afin de dispenser les formations en commun à Saint-Vincent-les-Forts.

Une formation tronc commun a eu lieu le 5 mars avec 8 stagiaires, les 2 jours de la formation initiale du Brevet Fédéral de Randonnée ont eu lieu les 24 et 25 avril et les 5 et 6 novembre se déroulaient les journées finales. 7 stagiaires y ont participé.

Concernant le stage de balisage, celui-ci a eu lieu les 5 et 6 avril et a affiché complet (20 stagiaires).

Un rappel est mentionné sur les différences entre le certificat d'animateur (CARP) qui ne permet d'encadrer que des randonnées de niveau 1 et 2, très peu nombreuses sur le département, et le Brevet Fédéral de Randonnée pédestre (BFRP) qui, bien que plus cher, apporte une formation beaucoup plus adéquate au relief de notre département.

Jacques VIAL rappelle que la région PACA prend en charge la moitié du coût de la formation (moins 110 € supplémentaires si le participant est déjà titulaire du SA1) et le CDRP l'autre moitié si c'est le premier animateur formé par le club.

En 2020, des formations à la collecte numérique sont organisées les 3 février et 11 mars, le stage de balisage les 3 et 4 avril à Guillestre et le stage au BFRP se découpera comme suit : tronc commun le 7 mars, partie 1 les 2 et 3 mai, partie 2 les 7 et 8 novembre.

D) Commission Hébergements

Edwige MORIZIO évoque les actions réalisées en 2019 : tous les courriers avaient été envoyés par mail et 101 hébergements ont répondu à l'appel.

Cette année, il est à souligner un manque cruel de participation des associations d'hébergeurs. Edwige MORIZIO rappelle que les hébergeurs faisant partie de ces associations ne paient que 39 € leur cotisation au lieu de 55 €. En 2019, seulement 1 association a cotisé.

En 2020, la convention sera modifiée afin que sa reconduction soit tacite pour éviter aux hébergeurs fidèles de la signer annuellement. L'adhésion est possible en ligne à n'importe quel moment de l'année afin de s'adapter au rythme de chaque hébergeur.

E) Commission Manifestations

Jacqueline DERANCOURT prend la parole et évoque la fête de la raquette 2019 qui s'est déroulée à Ceillac avec de très fortes chutes de neige la veille. Avec le risque 5 d'avalanche ce

jour-là et la route difficile, il n'y a eu qu'une trentaine de participants sur les 150 inscrits. Ils ont tout de même profité d'une excellente poudreuse.

Concernant la journée de l'Eco-Rando à la station de Réallon, Jacqueline DERANCOURT a déploré un manque de participation et se demande s'il faut renouveler l'expérience.

Les participations à Écrins de Nature et La Montagne en Fête à Tallard ont permis au comité de communiquer sur son activité notamment avec des démonstrations de balisage à Vallouise.

Sous un beau soleil, la fête de la rando à Cervières s'est très bien déroulée avec 6 randonnées et 110 participants.

Jacqueline DERANCOURT remercie le club de l'ARBB pour sa parfaite organisation des fêtes 2019.

En 2020, la fête de la raquette s'est déroulée à Réallon le 1^{er} février avec plus de 150 participants, la fête de la randonnée se déroulera le 5 juillet à Savines-le-Lac et les rencontres franco-italiennes sont prévues au col d'Abriès.

Un événement important demandera la participation de tous les clubs affiliés : du 8 au 17 mai, le comité a obtenu un stand à la Foire Expo de Gap.

Il sera crucial que tous puissent être présents pour se relayer, car c'est une opportunité pour communiquer sur les activités de chacun.

Gilles FLOUW remercie monsieur le Maire de Savines-le-Lac, Victor BERENGUEL d'accueillir la fête de la randonnée 2020 et pour sa magnifique salle de congrès.

Étant retenu par ailleurs, monsieur le Maire prend la parole pour remercier les bénévoles sans qui rien n'existerait. La connaissance du terrain et l'expertise du comité sont très importantes pour le fonctionnement de la randonnée dans le département. Sans les bénévoles baliseurs du comité, les communes ne pourraient pas assurer les frais d'un tel réseau de sentiers. Le comité reste le partenaire de toutes les communes dans la mise en avant du tourisme, l'entretien de l'environnement et monsieur le Maire assure tous les membres du comité de son constant soutien.

F) Commission Communication

Jean-Bernard GACHE prend la parole et remercie tous ceux qui participent à la création du Rando 05 dont la mise en page a changé cette année afin de correspondre au nouveau site.

Un nouveau site internet a été créé pour le CDRP05 avec le module proposé par la fédération. Jean-Bernard GACHE invite toute l'assemblée à le consulter.

Il encourage tous les clubs affiliés à développer leurs activités notamment avec l'accueil de prospect lors de randonnées spécifiquement organisées et la nomination de référents de la communication au sein de chaque club.

G) Commission Tourisme

Jean-Jacques LIABASTRE prend la parole et annonce qu'en 2019, la rédaction d'un manuel sur les principes majeurs et les points-clés du processus déclaratif des séjours a été faite afin d'en faciliter la compréhension des clubs. Il est en ligne sur le site du CDRP 05 dans la rubrique « le coin des clubs ».

En 2020, Jean-Jacques LIABASTRE assurera une veille juridique autour de l'agrément Tourisme (jurisprudence, consignes de la Fédération...). Il encourage quiconque est intéressé par cette commission à participer à la formation de « Correspondant Tourisme ».

Le rapport moral du Président **est adopté à l'unanimité**

Le rapport d'activités **est aussi adopté à l'unanimité.**

3) Rapport financier

Jacques VIAL reprend la parole. Il annonce sa démission de tous ses mandats à compter de cette assemblée pour des raisons personnelles. Gilles FLOUW le remercie pour son investissement durant ces longues années ainsi que pour sa passion dans les postes qu'il a occupés.

Jacques VIAL présente les principales ressources du comité et rappelle que le Département des Hautes-Alpes est le subventionnaire principal du comité et les remercie pour leur engagement en faveur des 2000 km de GR® et de GRP® du département.

Au niveau des charges du comité, la plus grande part revient à la charge salariale des deux personnes à mi-temps, suivie principalement du remboursement des frais kilométriques des baliseurs ainsi que du matériel nécessaire à la gestion des sentiers et itinéraires.

Jacques VIAL présente ensuite le compte de résultat qui est positif pour la première fois depuis longtemps. Après le bilan, il propose un zoom sur les heures de bénévolat : en 2019, le travail bénévole correspond à plus de 4 emplois en temps plein. Ceci rappelle à quel point ces postes sont importants et sont l'axe essentiel du comité.

Il commente ensuite le budget prévisionnel 2020 et passe la parole à Dominique BORDRY pour le rapport des vérificateurs aux comptes.

4) Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément au mandat qui leur a été confié, Cathy KELLER et Dominique BORDRY ont procédé à la vérification des comptes du CDRP 05, chez Jacques VIAL le 20 janvier 2020. La vérification a porté sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Elles se sont assurées de la

concordance des soldes de comptes de banque à cette même date avec les relevés de comptes arrêtés par la Caisse d'Épargne.

Elles ont procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et elles ont obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une excellente tenue des classeurs de facturation.

Elles remercient Jacques VIAL pour la tâche qu'il a accomplie avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité.

Elles attestent que les comptes sont sincères et reflètent l'activité du CDRP 05 pour l'année 2019. Elles invitent les membres de l'Assemblée générale à les approuver sans aucune réserve.

Le rapport financier est **adopté à l'unanimité**

5) Élections de nouveaux membres au comité directeur

Jean-Bernard GACHE et Didier RENNER ont posé leur candidature pour participer au comité directeur du CDRP des Hautes-Alpes.

Les membres titulaires procèdent au vote à bulletin secret. Après dépouillement, Didier RENNER et Jean-Bernard GACHE sont élus **à l'unanimité**.

6) Vote de la proposition fédérale

Augmentation de 1 € de la licence pour l'exercice 2021 :

Lors de notre assemblée générale de 2018, un vote avait validé le principe d'une augmentation de 4 € sur une olympiade. Tous les ans, il faut procéder à un vote pour confirmer l'augmentation annuelle de 1 €.

La proposition est adoptée **à l'unanimité**.

7) Désignation des représentants aux AG régionale et fédérale

L'assemblée générale du Comité régional de Randonnée pédestre de la région SUD se déroulera le 21 mars 2020 à la Londe-les-Maures (83). Alain LE BOULH, Michel BRANCHET, Edwige MORIZIO, Michel ROUX, Dominique BORDRY, Pierre DELOUSTAL et Gilles FLOUW y participeront.

L'assemblée générale de la Fédération française de Randonnée pédestre se déroulera le 28 mars 2020 à Créteil (94), Gilles FLOUW sera présent pour représenter le CDRP des Hautes-Alpes.

8) Questions diverses

Pour se faire rembourser les formations, les clubs ont du mal à faire la demande au CRRP région SUD, car il faut détenir une carte bleue. Or, la plupart des clubs n'en disposent pas. Ceci sera remonté au CRRP par le comité.

Pierre SOLEILLANT du club Sentiers 05 souhaite réorganiser les randos aquarelle.

9) La parole aux invités

Georges BERTCHANSKY, vice-président d'Adelha (Fédération départementale de la Ligue de l'enseignement) prend la parole. Il rappelle qu'actuellement, Adelha est une fédération départementale d'associations forte de 110 associations locales et près de 4 000 adhérents dans les Hautes-Alpes.

En tant que fédération d'associations locales, Adelha répond aux préoccupations et aux besoins des associations qu'elle regroupe en proposant de nombreux soutiens à la vie associative : des conseils, notamment juridiques, des formations, des aides au suivi des salariés, etc.

Il remercie le CDRP 05 pour l'invitation : c'est important de se retrouver entre associations pour combattre la réalité : la plupart des associations ne bénéficient pas de la reconnaissance qu'elles méritent.

David HALTER, représentant de la Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes, rappelle que leur association partage souvent les mêmes sentiers et qu'ils suivent et applaudissent le travail des baliseurs du comité. Ils se retrouvent dans une situation similaire à beaucoup d'associations : le manque de bénévoles. David HALTER suggère d'ouvrir la vie d'association à des bénévoles encore en activité salariée mais qui peuvent donner du temps à côté (par exemple, organiser les réunions plutôt le soir ou les week-ends).

Il souligne également que le problème du petit nombre de licenciés au CDRP vient du fait qu'un randonneur n'est pas obligé de se licencier pour réaliser un GR®. Ce qui n'est pas le cas de la Fédération de chasse : quiconque souhaite pratiquer la chasse doit être licencié. Cela améliore le bon suivi de l'information, car les pratiquants n'ont qu'un seul interlocuteur pour faire remonter les problèmes.

Christophe LONGO, attaché commercial de Touristra Vacances (partenaire de la fédération), présente l'agence Touristra, spécialisée dans le voyage et les vacances.

Les licenciés de la FFRandonnée bénéficient d'une réduction jusqu'à -25 %.

Sur 20 villages vacances en France et 8 Clubs 3000, Touristra vacances propose tous les services possibles, de la restauration à l'encadrement de randonnée par exemple.

Étienne CHARLES, pour la communauté de communes de Serre-Ponçon, rappelle au comité et aux gestionnaires des sentiers qu'il est à la disposition de tous en ce qui concerne les problèmes sur la communauté de communes.

Pierre CHABAS, représentant du comité départemental olympique et sportif des Hautes-Alpes, excuse son président, monsieur Jean LEDUC et rappelle que c'est toujours un plaisir de prendre part aux assemblées générales du CDRP 05.

Le vendredi 14 février, aura lieu l'assemblée générale du CDOS 05. Cette année, le palmarès, qui habituellement fait suite à l'AG, se déroulera plus tard : le 1^{er} avril 2020.

Une journée olympique est prévue au mois de juin et la journée Sentez-vous Sport aura lieu fin septembre au plan d'eau de Saint-Bonnet-en-Champsaur.

Enfin, Pierre CHABAS souligne la vitalité de l'équipe du CDRP sous l'égide du président Gilles FLOUW. D'ailleurs, Michel BRANCHET, vice-président du comité, va recevoir une médaille pour toute son activité bénévole notamment dans son club Rando Caturige.

10) Conclusions du Président

« Notre rapport d'activité vous a montré tous les travaux réalisés et les quelques perspectives pour l'année à venir. Notre bilan financier fait apparaître une situation saine.

Je remercie encore une fois les 120 bénévoles et les 2 salariées qui ont œuvré pour cette réussite.

L'année dernière je posais la question qui connaît et reconnaît ces réalisations. Même s'il reste encore à faire, la refonte de notre site internet, notre page Facebook, le magazine Rando 05, etc. Tous ces supports apportent de la visibilité. Notre responsable communication ne fera qu'améliorer celle-ci.

Nous avons toujours la volonté de faire venir à nous des clubs existants. C'est le rôle primordial de la commission Pratiques-Adhésions. Il faudra leur présenter tous les avantages d'être fédérés qui sont notamment :

- s'appuyer sur une structure ;
- être aidé par la Fédération lorsque des problèmes surviennent ;
- bénéficier des formations, etc.

Aujourd'hui ce que nous avons à résoudre rapidement, c'est pourvoir les postes de secrétaire et de trésorier pour travailler efficacement.

Je fais un appel aux personnes ici présentes, en particulier aux présidentes et présidents de clubs pour solliciter leurs adhérents à venir nous rejoindre.

Il faut savoir qu'actuellement notre comité directeur devrait compter 24 membres. Nous ne sommes que 19. Deux partent, deux arrivent. Un poste est réservé à un médecin. Il reste 4 postes à pourvoir. C'est quand même mieux de pouvoir répartir le travail pour qu'il ne repose pas que sur les épaules de quelques personnes.

C'est pourquoi je profite de cette assemblée générale pour renouveler mon appel pressant à faire venir à nous des volontaires. Je voudrais que les personnes qui souhaiteraient occuper ces postes soient convaincues que cela peut être valorisant.

Aussi je terminerai ces conclusions sur une note optimiste : nous allons régler ces problèmes passagers avec l'apport de nouvelles personnes qui pourront être cooptés par le comité directeur. »

La séance est levée à 13 h.

Le président,

G. FLOUW

